

## Service Pénitentiaire

Prison de RuhengeriNom : NJANJARIOrigine : BugaramaChefferie : BugaramaTerritoire : RuhengeriProfession : TansN° du R.E. : 5947

Formule dactyloscopique :

Arrêté le : 28/11/52Condamné le : 28/11/52 à 7 mois de S.P.P.  
200 francs Am ou 5 mois de S.P.S  
21 francs F.T ou 3 mois de c.P.C

1/4 de peine :

Sorti le : 5/12/52 ou 10/12/52 ou 13/12/52

Transféré le :

Rapatrié le :

Expulsé le :

Décédé le :

LE GARDIEN.

S.O 

REQUISITION  
A FIN D'EMPRISONNEMENT

Reg. du M.P. No 5947  
Reg. du rôle. No 178

TRIBUNAL de Police de Ruhengeri

L'officier du Ministère Public près le Tribunal de de Police de Ruhengeri

En vertu de l'article 82 de l'ordonnance-loi du 30 août 1924 et des articles 143 et 146 du décret du 11 juillet 1923 ;

Requiert Monsieur le Gardien de la prison à Ruhengeri  
de recevoir et emprisonner le nommé NJANTARI fils de Nyaralinda et de  
Nyiranchaba originaire de Bugaranya, Bugesera, Ruhengeri

condamné par jugement du Tribunal de Police de Ruhengeri

en date du 27/11/52 195 devenu irrévocable le 195  
à 7 juillet 53 à 20 hrs Am ou 5-10 S.P.S 21 hrs ou 3 juillet C.P.C  
du chef d enfreissement de l'I.C. 1912

ugeri, le 27/11/52 195

L'Officier du ministère Public,

Preu